

Assemblée Générale

AS Chantepie
Judo Jujitsu Taïso

24 Juin 2021

Jacques DANIEL – Président

Xavier PATINEC - Trésorier

Roseline FRAGA - Secrétaire

Agenda

- Rapport moral et d'activité du président
- Rapport financier du trésorier
- Rapport sportif
- Modification du règlement intérieur
- Ajustement des horaires
- Information relative aux aides financières
- Tarifs
- Tuto inscription par internet
- Questions

Rapport moral et d'activité

Année très compliquée

Effectifs **-30%** (232 → 166)

Mise en place d'activités et protocole **adaptés au contexte sanitaire**
Fiche, extérieur sans contact, intérieur sans contact, ...

Aides/Mesures fédérales saison 2020/2021

Pas d'info pour 2021/2022

- ▶ Arrêté des comptes à fin mai 2021
 - ▶ + 11.916,46 EUR
- ▶ Arrêté des comptes à fin août 2021
 - ▶ Projection à + 4.000 EUR
 - ▶ Tenant compte de notre projet de relance et de soutien aux réinscriptions (5.000 EUR en provision)
- ▶ Répartition charges
 - ▶ 1/3 pour les licences
 - ▶ ½ pour les salaires (tenant compte du chômage partiel)
 - ▶ Charge exceptionnelle sur licence droit utilisation image

- ▶ Prévisionnel 2021 – 2022
 - ▶ Base de 160 adhérents
 - ▶ Budget de 33.410 EUR tenant compte de notre provision sur soutien aux réinscriptions
 - ▶ Pas d'opération commerciale prévue à date

2021 = année de l'**adaptation**

Pas de compétition / Pas de contact

Garder un lien social

Insuffler de la motivation

Mise en place de séances ciblées



Passage de grades maintenu pour les + jeunes

Reformulation de l'Article 1 (Adhésion et affiliation à la FFJDA) Obligation de fournir un dossier complet avant la 1^{ère} séance

« ... je prends connaissance que je ne pourrais pratiquer toute activité proposée par la section qu'après avoir fourni un DOSSIER COMPLET :

- fiche de renseignement dûment et lisiblement remplie,*
- certificat médical ou questionnaire de santé, et*
- paiement. »*

Précision concernant la séance d'essai.

Pour la section, cette séance d'essai est également destinée à évaluer la capacité de la personne à pratiquer le Judo, Jujitsu en respectant la sécurité de ses partenaires. En cas d'incapacité ou de non-respect de ces règles, la section se donne le droit de refuser ou de suspendre l'adhésion.»

Règlement intérieur

Reformulation de l'**Article 2** (Certificat médical et fiche sanitaire de liaison)

Le **certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs et** uniquement tous les 3 ans pour les majeurs en cas de renouvellement de licence sans discontinuité et sous certaines conditions. Celui-ci pourra être remplacé par le questionnaire de santé.

[Simulateur : faut-il un certificat médical pour obtenir une licence sportive ? - Questionnaire - service-public.fr](#)

Modification de l'**Article 7** afin de le rendre plus générique et éviter de le réécrire tous les ans.

Planning hebdomadaire

Lundi

12h15-13h15
Taïso ++

Mercredi

10h00-11h00
Judo 4-5 ans

14h45-15h45
Judo 6-7 ans

15h45-16h45
Judo 8-9 ans

16h45-17h30
Taïso HIIT 10-13 ans

17h30-18h30
Judo 10-13 ans

18h30-19h30
Taïso Stretch

19h30-20h30
Jujitsu

20h30-21h30
Judo **Ne Waza**

Jeudi

12h15-13h15
Taïso
Circuit Training

Vendredi

17h00-18h00
Judo 7-9 ans

18h00-19h00
Judo 10-13 ans

19h00-20h00
Taïso

20h00-21h00
Judo

Samedi

14h00-15h00
Judo Famille

15h00-16h00
Judo Technique
+

Prépa UV/grade

16h30-17h30
**Prépa. Physique
(Extérieur)**

Dimanche

10h30-12h00
Judo Team
(1x/mois)

Pass'Sport

Pour qui: Les enfants âgés de **6 à 18 ans**

Montant: **50€**

Eligibilité: L'enfant doit être éligible à l'**allocation de rentrée scolaire** ou à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Démarches: **Aucune démarche** ne doit être réalisée par les familles. Les foyers éligibles recevront un courrier durant la deuxième moitié du mois d'août

Lien: <https://sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/lancement-du-dispositif-pass-sport-19332>

Répartition de l'adhésion en 3 parts

1. Une part **administrative** liée au paiement de la licence, de l'assurance et des cotisations ligue, département et ASC → 55€
2. Une part **section** liée au fonctionnement de la section et en particulier le paiement des salaires → Variable en fonction de la tranche d'âge et du contexte (e.g. renouvellement ou nouvelle licence)
3. Une part **optionnelle** (au bon vouloir de chacun) sous la forme d'un **don déductible des impôts** à hauteur de 66% des montants versés

Exemples de tarifs pour la saison 2021/2022

Exemple 1: Je n'étais pas adhérent en 2020

Je règle la somme de 162€ (tarif adulte) en deux parts:

- 55€ destinés au paiement de la licence, assurance, cotisation ligue, comité départemental et ASC
- 107€ fixes pour la section

Exemples de tarifs pour la saison 2021/2022

Exemple 1: Je n'étais pas adhérents en 2020

Je règle la somme de 162€ (tarif adulte) en deux parts:

- 55€ destinés au paiement de la licence, assurance, cotisation ligue, comité départemental et ASC
- 107€ fixes pour la section

Exemple 2: J'étais adhérent en 2020 et j'ai réglé la somme de 162€

En 2021 mon règlement se découpe en 3 parties:

- 55€ destinés au paiement de la licence, assurance, cotisation ligue, comité départemental et ASC
- 77€ fixes pour la section
- Un montant libre sous forme de don (déductible des impôts à 66%)

Exemples de tarifs pour la saison 2021/2022

Exemple 1: Je n'étais pas adhérents en 2020

Je règle la somme de 162€ (tarif adulte) en deux parts:

- 55€ destinés au paiement de la licence, assurance, cotisation ligue, comité départemental et ASC
- 107€ fixes pour la section

Exemple 2: J'étais adhérent en 2020 et j'ai réglé la somme de 162€

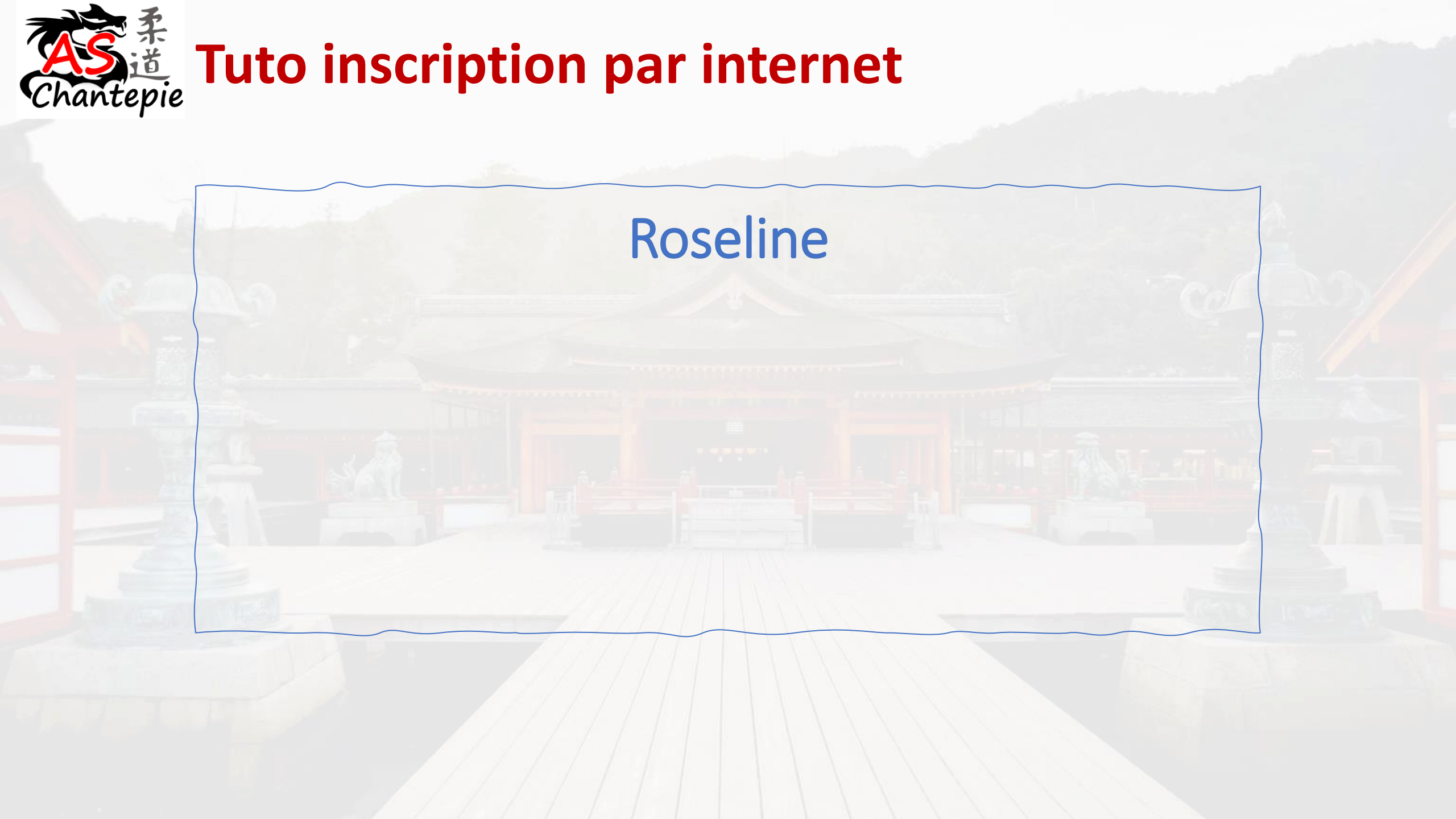
En 2021 je fournis trois règlements:

- 55€ destinés au paiement de la licence, assurance, cotisation ligue, comité départemental et ASC
- 77€ fixes pour la section
- Un montant libre sous forme de don (déductible des impôts à 66%)

Deux exemples de don:

1. Je souhaite que la section touche la même somme que la saison passée je paie 162€ (55€+77€+30€). Après déduction d'impôts (sur les 30€ de don) je n'aurai déboursé que 142€ (55€+80€+10€).
2. Le montant du don n'étant pas limité, je souhaite débourser la même somme que la saison passée soit 162€. Dans ce cas je paie 222€ (55€+77€+90€) et je bénéficie d'une réduction d'impôts de 60€.

Roseline



Remerciements

Questions